

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

ADDIS ABABA, ETHIOPIA P. O. BOX 3243 TELEPHONE : 0115517 700 FAX :0115517844
WEBSITE: www.africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

237^{ème} REUNION

21 JUILLET 2010

KAMPALA, OUGANDA

PSC/PR/COMM-3(CCXXXVII)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 237^{ème} réunion tenue le 21 juillet 2010, a examiné la situation en République de Guinée, et a adopté la décision qui suit :

Le Conseil :

1. **Prend note** de la communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité sur la situation en République de Guinée, ainsi que de la présentation faite par le représentant du Médiateur dans la crise guinéenne, le Président Blaise Compaoré du Burkina Faso ;
2. **Se félicite** de la tenue, le 27 juin 2010, du premier tour de l'élection présidentielle, qui marque un pas significatif sur la voie de la restauration de l'ordre constitutionnel, et **souligne** l'impératif de l'organisation rapide du deuxième tour ;
3. **Exprime son appréciation** au Président et autres acteurs de la Transition, ainsi qu'à la Commission électorale indépendante (CEI), pour leurs efforts soutenus et leur engagement en faveur de la restauration rapide de l'ordre constitutionnel, et les **encourage** à persévérer dans leur détermination pour le parachèvement du processus;
4. **Félicite** le Président de la Commission pour la visite opportune qu'il a effectuée à Conakry le 7 juillet 2010, en vue d'encourager les parties guinéennes à mener rapidement à son terme le processus de retour à l'ordre constitutionnel et à consolider les avancées enregistrées. Le Conseil **se réjouit** de la tenue, à Conakry, le 23 juillet 2010, d'une réunion du Groupe international de contact sur la Guinée (GIC-G), et **exprime son plein appui** aux efforts que déploient sur place les co-Présidents du Groupe, à savoir le Président de la Commission de la CEDEAO, M. Victor Gbeho, et l'Envoyé spécial du Président de la Commission pour la Guinée, le Professeur Ibrahima Fall, avec la coopération de M. Said Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest. Le Conseil **exprime également son appréciation** au Médiateur pour les efforts qu'il continue de déployer en vue de mener à bien le processus de sortie de crise ;
5. **Met en garde** contre toute tentative de remise en cause des progrès accomplis et du processus électoral et, d'une façon plus générale, contre toute manœuvre visant à indûment prolonger la Transition, et **exprime sa détermination** à imposer, le cas échéant, des sanctions à l'encontre de tous ceux qui entraveraient le processus de retour à l'ordre constitutionnel ;
6. **Invite** les Etats membres et les partenaires internationaux à continuer à apporter leur plein appui au parachèvement rapide du processus de la Transition, ainsi qu'à la réforme du secteur de la défense et de la sécurité et au relèvement socio-économique du pays ;
7. **Décide** de rester activement saisi de la question.